

TEAMPLoux

= *infos*



29, 30 et 31 JANVIER 2010

LE VISON VOYAGEUR



DIMANCHE 7 FEVRIER 2010

DÎNER PAROISSIAL



VENDREDI 12 FEVRIER

RENCONTRE DES AÎNÉS

La vie paroissiale en janvier



☛ **Dimanche 3 janvier:** messe des bébés à 10 heures.

Intentions: les familles Piret-Bilande et Rolain-Alvarez - Paul Gilis - Henri, Alfred et Ernest Pirotte - les familles Thonet, Dejardin, Wième et Neu - la famille Poncin - en l'honneur de Sainte Adèle.

☛ **Dimanche 10 janvier:** messe à 10 heures.

Intentions: Albert Rouart et Marie-Louise Colignon - Jean Herman et ses parents et Louis Michel - les familles Namur-Verreckt, Urbain-Hubot et Rodolfs-Dantinne - Louis et Cécile Henkinet-Differding - Hilaire, Anne-Marie et Philippe Delvaux - Lucie Guyette, Fernand et Odette Lemineur - Irma Gaillard et Pascale Sellier.

☛ **Dimanche 17 janvier:** messe à 10 heures.

Intentions: André Massart - Clément Engelinus et la famille - la famille Poncin - Ernest Bournonville, Marie Marloye, Hubert Grégoire et Elise Bournonville - Arthur Despy - les familles François-Michel, Denet-François et Feller-Hubert - Alphonse Dallemagne.

☛ **Dimanche 24 janvier:** messe à 10 heures.

Intentions: Maria Bournonville et Jean Allard - la famille Bertrand-Etienne - le Père Christian Lamotte - René Marchal, Georges Serwy, Germaine et Nicolas Materne, Léonie Vandeloise, Victor Materne et Hortense Gérard - Marie-Rose Thonon, René et Jean Leurquin - Elise Paquet.

☛ **Dimanche 31 janvier:** messe à 10 heures.

Intentions: les familles Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi - Myriam Strépenne - les familles Paquet-Feraille, Virlée-Paquet et Elise Paquet - Christian Laurent et la famille Laurent-Fiasse - Jean-Pierre, Robert Deglume et Madeleine Deglume-Pierard - Joseph Trussart, Marie et Prosper Docquir.

■ Préparation à la première communion, le dimanche 30 mai 2010.

Tous les enfants qui veulent se préparer à la première communion (normalement inscrits en 2^{ème} primaire) sont invités à participer à l'Eucharistie du **dimanche 3 janvier** à 10 heures, avec leurs parents. C'est une messe particulièrement réservée aux enfants et aux bébés. Les prochaines invitations seront pour le **dimanche 7 février**, le **dimanche 7 mars** et le **jeudi 1^{er} avril (jeudi saint)**.

Nous ferons une courte réunion d'informations le **dimanche 7 février à 11 heures**.

La **première réunion de préparation** est fixée au **mardi 9 mars 2010** de 17 à 18 heures. Les réunions suivantes se feront toujours le mardi à la même heure suivant le calendrier : 16, 23 et 30 mars, 20 et 27 avril, 4, 11, 18 et 25 mai. Le samedi 29 mai, répétition à l'église.

Faites passer l'information là où des enfants sont susceptibles d'être intéressés

Franz et Marie-Claire LEURQUIN

☎ 081/568754

✉ franz_leurquin@hotmail.com - www.temploux.com

JANV

lundi 18 janvier:
conseil communal à Namur



29, 30 et 31 janvier :
les *Planches à Magnette* dans
Le vison voyageur
réservations dès le 10 janvier
◆ p. 15

FEBR

dimanche 7 février:
dîner paroissial ◆ p. 17

vendredi 12 février :
Rencontre des aînés
de Temploux ◆ p. 18

FOOT

R.F.C. Temploux en div. 2A
17 janvier (15 h.): Lustin A - RCFT
24 janvier (15 h.): RFCT - Grand-Leez
31 janvier (15 h.): Eghezée - RFCT

R.F.C. Temploux en div. 4A
17 janvier (15 h.): RFCT - Wépion B
24 janvier (15 h.): Eghezée B - RFCT
31 janvier (15 h.): RFCT - Andoy A

DECEMBRES

Ramassage PMC:
jeudis 14 et 28 janvier
Ramassage papiers:
mardis 5 et 19 janvier
Ramassage sapins de Noël:
dimanche 10 janvier

**FUNERAILLES
& FUNERARIUM
BODSON**

 **081 / 20.19.90**
Jour & nuit

ENTREPRISE PARCS & JARDINS

**Rémy
REMACLE**

**chaussée de Nivelles, 212
Suarlée**

tél. et fax **081 / 56.81.01**
gsm **0475 / 58.71.57**
remacle@tvcablenet.be
www.remyremacle.be



**Pour la conception,
la réalisation et l'entretien
de tous vos
aménagement extérieurs**

*abattages, élagages dangereux,
tailles, terrassements, bordures,
allées, pavage & rognage,
semis pelouse, tonte,
plantations, scarification,
vente et pose de clôtures,
plans d'eau en polyester,
location de compresseurs
et sablage*

DEVIS GRATUIT

Temploux - juin 1815

Le 15 juin 1815, Napoléon envahit la Belgique avec une armée de 120.000 hommes et surprend ainsi Wellington et Blücher qui ne l'attendaient qu'en juillet.

Le 1^{er} corps de Von Ziethen a pour mission de défendre la Sambre mais en fin de journée, Charleroi est occupée par l'armée française.

Blücher, en son Quartier Général de Namur, est averti vers 10 heures du matin du passage de la Sambre et du danger qui menaçait Von Ziethen. Il décide de s'établir à Sombreffe et ordonne à Thilmann et Bülow de marcher sans désespérer sur sa suite.

Le corps de Pirch quitta Namur et marcha toute la nuit. Celui de Thielmann venant de Dinant et Ciney, n'avait fait qu'une halte de trois heures à Namur pour nourrir les troupes et avait filé toute la nuit sur Sombreffe.

Toutes ces troupes, sauf celle de Bülow, passèrent à Temploux durant toute la journée du 15 et la nuit du 15 au 16 juin.

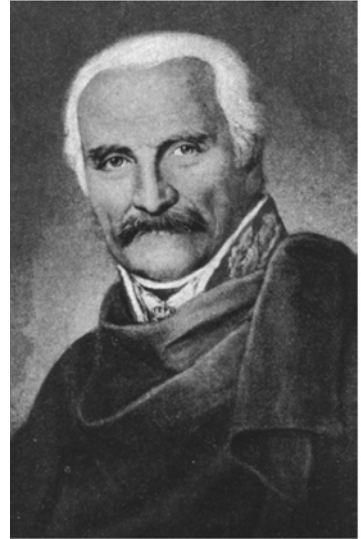
Ligny

Le 16 juin à 15 heures, le champ de bataille s'étend de Wagnelée à Balâtre. Le canon se fait entendre jusqu'au fond des chaumières de toute l'entité de Temploux. A 19 heures 30, sous le couvert d'une violente préparation d'artillerie, la garde à pied et à cheval appuyée par les cuirassiers de Milhaud, s'empare de Ligny et fait brèche dans la ligne de résistance adverse.



Lieutenant-Général comte
Neithardt VON GNEISENAU
1780 - 1831

Quartier-Maître général de l'armée du Bas-Rhin



Feld Marshal, Prince
VON BLÜCHER,
Prince de Wahlstadt
1712 - 1819

Blücher, ne voyant toujours pas venir les Anglais, se dégage en faisant charger les 32 escadrons de Röder et ordonne la retraite sur Sombreffe. Aux flancs des coteaux voisins, les deux cavaleries s'entrechoquent jusqu'à 21 heures 30 en une violente mêlée au sein de laquelle le feld-maréchal Blücher, renversé sous son cheval atteint par un coup de feu, échappe par miracle aux cuirassiers français qui, dans l'obscurité, passent à ses côtés sans le voir. Vers 23 heures, la victoire française est assurée. Von Gneisenau dira que c'était l'un des combats les plus terribles dont fasse mention l'histoire.

D'après le Grand Etat-major de Berlin, les pertes prussiennes s'élèvent à 20.448 hommes. Quant aux Français, leurs pertes varient, selon les auteurs, de 6.800 à 13.800.

Au soir de la bataille de Ligny, fatigués pour ne pas dire exténués par les efforts de la journée de combats, les Français ne poursuivent guère les unités prussiennes au-delà de la ligne allant de Brye à Sombreffe. Ces deux villages sont encore aux mains des Prussiens, ce qui leur permet de couvrir leur retraite.

Les généraux prussiens se réunissent sur le chemin de Brye où s'établit l'arrière-garde et où ils retrouvent Gneisenau. En l'absence de Blücher, évacué après sa lourde chute de cheval, c'est ce général qui est réduit à prendre l'initiative. Après examen des cartes, il dira : « En retraite vers Tilly et Wavre ».

Blücher ayant réussi à rallier son état-major de Ligny le lendemain, approuve l'ordre de retraite et le regroupement sur Wavre.

Bien que L'Empereur, le 16 juin vers 23 heures, depuis le château de la Paix à Fleurus, prescrive à Grouchy de débusquer l'ennemi dès la pointe du jour, un temps précieux est perdu. Les corps de cavalerie de Pajol et d'Exelmans sont désignés pour cette mission.

Le 17 juin au matin, Exelmans aperçoit les Prussiens qui abandonnent leurs positions et en avertit Grouchy. L'idée est que les Prussiens font retraite vers Perwez, alors que les différents corps d'armée en déroute ont été regroupés par l'état major et rejoignent Wavre.



Général comte
PAJOL

Commandant du 1^{er} Corps
de la cavalerie française



Maréchal comte
DE GROUCHY
1766 - 1847

Commandait le 17 juin 1815,
33 000 hommes et 96 canons

Vers 4 heures du matin, Pajol dicte de Balâtre un rapport annonçant à Napoléon que l'ennemi se retire en direction de Liège et de Namur et qu'il a déjà fait grand nombre de prisonniers.

En vérité, Pajol a suivi des traînards prussiens accompagnant un convoi et une batterie égarée, arrivée trop tard pour la bataille de Ligny. De même un escadron du 7^e uhlan sabré par les cavaliers français, laisse croire que l'ennemi fait retraite vers Namur.

L'Empereur, aux vues de ces nouvelles pense que la cavalerie risque de ne pas être à la hauteur pour pourchasser seule les éléments prussiens en retraite. Il fait donner ordre à Lobau d'appuyer Pajol avec l'infanterie de la division de Teste en direction de Namur.

Le 17 juin vers 11 heures, Napoléon ordonne à Grouchy de poursuivre les Prussiens.

Dans la nuit du 17 au 18 juin, la division Teste est au sud de Mazy, le corps de cavalerie de Pajol entre Mazy et Gembloux. Grouchy à Gembloux avec le IV^e et le III^e Corps. Quant au corps de cavalerie d'Exelmans, il est à Sauvenière et Grand-Leez.

Le 17 juin à 10 heures du soir, Grouchy établit un ordre de mouvement à Pajol.



Gembloux, le 17 juin, 10 heures du soir ¹

Le maréchal Grouchy au général Pajol, à Mazy

Veillez, mon cher général, partir demain 18 courant, à la pointe du jour, de Mazy, et porter avec votre corps d'armée et la division Teste à Grand-Leez, où je vous transmettrai de nouveaux ordres. Je marche à la suite de l'ennemi, qui avait encore une trentaine de mille hommes ici à midi. Je me dirige sur Sart-à-Valhain mais suivant les renseignements que je recueillerai dans la nuit et les vôtres, peut-être rabattrai-je sur Perwez-le-Marché.

Aussitôt que vous serez arrivé à Grand-Leez, liez vous avec moi par des partis, et me donnez de vos nouvelles. L'empereur me prescrivant d'éclairer la route de Namur et de savoir ce qui s'est retiré sur cette ville, poussez-y une très forte reconnaissance bien commandée, qu'elle tache d'aller jusques à Temploux, s'il est possible : qu'elle sache ce qui y a passé en infanterie, cavalerie et artillerie et si Namur est évacué. De Temploux elle pourra vous rejoindre à Grand-Leez par le chemin le plus court, et sans revenir à Mazy. Je désire aussi que vous portiez Grand-Leez sans revenir passer à Gembloux, que vous trouveriez encombré. Allez donc par la route directe qui sera toujours aussi bonne que celle que nous avons suivie. Vandamme a donné ordre à Subervie de vous rejoindre ; ne l'a-t-il donc pas fait ? Renvoyez-moi deux officiers et de vos nouvelles, en m'accusant réception de la présente.

Mille amitiés,

Le maréchal Grouchy

Ayant reçu confirmation que les Prussiens n'étaient pas partis en direction, ni de Namur ni de Perwez, Grouchy fit route sur Wavre.

Dans le rapport de Grouchy à l'Empereur, rédigé à Dinant le 20 juin 1815 et paru dans le moniteur du 24 juin, nous pouvons extraire sa version.



Sire,

Ce n'est qu'à près de sept heures du soir, que j'ai reçu la lettre du duc de Dalmatie, qui me prescrivait de marcher sur Saint-Lambert, et d'attaquer le général Bulow. J'avais rencontré l'ennemi en me portant sur Wavre, à la hauteur de la baraque. Sur-le-champ il avait été abordé, poussé jusques dans Wavre, et le corps Vandamme attaquait cette ville et était



Lieutenant - Général
TESTE

Commandant la 21^e division d'infanterie, sa division placée en arrière garde, arrête les prussiens aux portes de Namur, permettant le repli du reste du corps d'armée jusqu'à la frontière.

1) Mémoires du Maréchal de Grouchy, Vol. IV, p. 57-58

fortement engagé. La portion de Wavre, sur la droite de la Dyle, emportée, mais on éprouvait de grandes difficultés à déboucher de l'autre côté.

Le général Gérard essayait d'enlever le moulin de Bielge (Bierges), et d'y passer la rivière ; il ne pouvait y réussir : il avait été blessé d'une balle dans la poitrine, blessure qui heureusement n'est pas mortelle. Le lieutenant-général Alix avait été tué à l'attaque de Wavre ; dans cet état de chose, impatient de pouvoir déboucher sur le mont Saint-Lambert, et coopérer aux succès des armes de V.M.. Dans cette journée si importante, je dirigeai sur Limale la cavalerie de Pajol, la division Teste, et deux des divisions du général Gérard, afin de forcer le passage de la Dyle, et de marcher contre le général Bulow. Le corps du général Vandamme entretint l'attaque de Wavre et du moulin de Bielge, d'où l'ennemi faisait mine de vouloir déboucher ; ce que je jugeai qu'il ne pourrait effectuer, la position et le courage de nos troupes répondant qu'il n'y parviendrait pas. Mon mouvement sur Limale prit du temps, à raison de la distance ; cependant j'arrivai, j'effectuai le passage, et les hauteurs furent enlevées par la division Vichery et la cavalerie. La nuit ne permit pas d'aller loin, et je n'entendais plus le canon du côté où V.M. se battait.

Dans cette position, j'attendis le jour : Wavre et Bielge étaient occupés par les Prussiens. Le 19 à trois heures du matin, ils attaquèrent à leur tour, voulant profiter de la mauvaise position où j'étais, et prétendant me rejeter dans le défilé, enlever l'artillerie qui avait débouché et me faire repasser la Dyle.

Leurs efforts furent inutiles ; l'intrépidité des troupes mit à même de repousser toutes les attaques, de culbuter les Prussiens et de faire enlever par la division Teste le village de Bielge ; le brave général Penne y fut tué. Le général Vandamme faisant alors passer par Bielge une de ses divisions, enleva sans peine les hauteurs de Wavre, et sur toute ma ligne le succès fut complet. J'étais en avant de Rozierne (Rosières), me disposant à marcher sur Bruxelles, lorsque j'ai reçu la douloureuse nouvelle de la perte de la bataille de Waterloo. L'officier qui me l'apporta me dit que V.M. se retirait sur la Sambre, sans pouvoir préciser sur quel point il entraînait dans ses vues que je me dirigeasse. Engagé sur toute ma ligne, je cessai de poursuivre, et préparai mon mouvement rétrograde. L'ennemi en retraite ne songea pas à me suivre...

La retraite ²

La retraite commença entre onze heures et midi. Les dragons d'Exelmans, sauf le 20^e régiment mis sous les ordres de Vandamme, se portèrent très rapidement sur Namur pour s'assurer des ponts de la Sambre ; leur avant-garde y arriva dès quatre heures. Le IV^e corps et la cavalerie de Vallin repassèrent la Dyle à Limal et gagnèrent la route de Nivelles à Namur, entre Mazy et Temploux. Grouchy qui cheminait avec cet échelon de l'armée, établit à Temploux son quartier général ³ (Château de Boquet)

De la Bavette (Bawette - château de la Bawette), le corps de Vandamme se replia à Wavre, y resta en position assez tard et marcha ensuite par Dion-le-Mont,



Lieutenant Général comte
VANDAMME
1770 - 1830

Commandant le 3^e corps français

2) H. Houssaye - 1815 Waterloo - éd. Perrin et Cie - 1906

3) Rapport de Grouchy à Napoléon - Temploux, le 20 juin 1815

Tourinnes et Grand-Leez. Il s'arrêta entre onze heures et minuit sur le chemin de Gembloux à Namur à la hauteur de Temploux.

Le lendemain 20 juin, Pajol et Teste quittèrent de bon matin, d'après les ordres de Grouchy ⁴ et s'acheminèrent par Saint-Denis et Saint-Marc sur Namur.

Vers neuf heures Grouchy dirigea également sur Namur le IV^e corps qui ramenait tous les blessés et le parc de réserve.

Le maréchal comptait faire traverser la ville à ce corps d'armée tandis que le corps de Vandamme resterait en position en travers du chemin de Gembloux pour couvrir le mouvement.

Les choses n'allèrent pas sans encombre. Au moment où la tête du IV^e corps quittait Temploux, on entendit en avant sur la gauche une vive canonnade. Au lieu de bivouaquer au milieu de ses troupes, Vandamme était allé coucher à Namur. Il n'avait point reçu l'ordre, envoyé par Grouchy, de garder sa position et au matin, les généraux Lefol, Berthezène et Habert, laissés sans instructions, s'étaient mis en marche sur Namur, découvrant le flanc du IV^e corps.

Ils étaient attaqués près de la Falize par les escadrons de cavalerie de Hobe que Thielmann avait fait partir de Saint-Achtenrodt à cinq heures du matin avec une batterie à cheval et qui avaient couru dix lieues durant à la poursuite des Français.

En même temps on signalait un gros d'ennemis débouchant de Mazy. C'était l'avant-garde de Pirch en marche de Mellery.

Grouchy se trouvait en grand péril, car si l'infanterie de Vandamme se repliait trop vite au-delà de la Sambre, Hobe lui couperait à lui-même la route de Namur tandis qu'il serait aux prises avec Pirch.

Les troupes, comprenant aussi que le danger montait s'inquiétaient ; les nombreux blessés que l'on convoyait depuis Limal et Wavre exprimaient par des murmures, des gémissements, des cris de colère, leur crainte de tomber vivants entre les mains des Prussiens. Grouchy vint parmi les chariots avec le général Vichery. Il dit d'une voix haute : « Soyez tranquille, nous jurons de ne point vous abandonner. Mais j'ai confiance que nos dispositions nous sauveront. »

Aussitôt, avec la cavalerie du général Vallin, il fond contre ceux des escadrons prussiens qui, ayant tourné les divisions de Vandamme débordaient sa ligne de retraite. Puis continuant sa marche, il se porte au secours de Vandamme.

Pendant ce temps, le IV^e corps qui a désormais la route libre, gagne Namur avec les blessés et le parc.



Lieutenant - général
VON THIELMANN

commandant le 3^e corps d'armée du Bas-Rhin

4) Ordres de Grouchy, Temploux, le 20 juin 1815 (archives de la Guerre)

L'arrière-garde, commandée par Vichery en personne, arrête quelque temps au Boquet les fantassins de Sohr, du corps de Pirch. Côté français, deux bataillons, le 30^{ème} et le 96^{ème} de ligne et quatre pièces de canon, établies aux abords du village tentent de résister mais l'ennemi supérieur en nombre oblige le retrait sur les Marronniers et ensuite Flawinne, leur disputant le terrain pied à pied.

Les anciens affirmèrent que certains soldats français tués lors de ces combats furent enterrés dans le village aux environs du « Baty Saint Hubert » où se dressait l'antique chapelle du Vieux Bon Dieu ⁵.

D'autres parlent des alentours de la chapelle Saint Hilaire.

Ces éléments peuvent nous donner un axe des combats :

Le fait d'avoir retrouvé des balles, biscaiens et boulets entre Le Boquet et la Chapelle du Vieux Bon Dieu, mais également dans le village ⁶. Que la grange de la ferme de la Tourette aurait flambé, (une pierre de clef, au-dessus de la porte cintrée, le rappelle dit-on, la pierre existe mais est illisible du sol.)

Surpris par l'attaque soudaine de la cavalerie, le III^e corps se trouvait en mauvaise position.

Un carré de Lefol était rompu ; les hommes n'avaient échappé aux lances des Uhlans qu'en se réfugiant dans le bois d'Oriez. Deux pièces étaient perdues.

L'approche de Grouchy arrête l'ennemi. La cavalerie de Vallin prend le galop. Le colonel Briqueville qui charge en tête avec le 20^e dragon, culbute les escadrons prussiens les plus avancés, leur reprend les deux pièces et leur enlève même un canon.

Toute la cavalerie de Hobe se replie par sa droite sur le corps de Pirch qui débouche de Temploux.

Au bruit du combat, Vandamme était arrivé de Namur. Grouchy lui renouvelle l'ordre de couvrir la retraite. Vandamme reforme ses bataillons, prend position devant les faubourgs ; il tient tête aux Prussiens.

La cavalerie, tout le III corps et les convois entrent dans Namur.

L'armée ne fit que traverser Namur, Grouchy avec le IV^e corps, puis Vandamme, légèrement blessé avec le III^e, passèrent la Sambre et s'engagèrent dans le long défilé formé par la Meuse et la forêt de la Marlagne.

La division Teste, d'arrière-garde, était chargée de tenir la ville jusqu'à la nuit.

Pour défendre Namur, dont les fortifications très dégradées n'étaient pas à l'abri de l'escalade, Teste avait huit pièces de campagne et tout au plus deux mille hommes. Il les



Lieutenant-Général comte
BULOWW VON DENNEWITZ
1755 - 1816

commandant le 4^e corps de l'armée du Bas-Rhin

5) A. Gilon - *Temploux au XVIII^e siècle* - Bulletin trimestriel du Crédit Communal - n° 85 p.175 - 1968

6) J'ai personnellement trouvé dans la propriété un petit boulet ou biscaien

répartit sur les remparts et aux trois portes. La porte de l'Est ou porte de Bruxelles, la porte de Louvain ou porte de fer et la porte Saint-Nicolas ou porte de France.

A peine son monde en position, Pirch lança les colonnes d'assaut. Accueillis par une décharge à mitraille et un feu roulant de mousqueterie à mitraille, les Prussiens firent demi-tour, laissant sur le glacis un amas de cadavres et de blessés.

Une seconde attaque, où tombèrent frappés à mort les colonels de Zostrow et de Bismark, échoua comme la première.

Pirch, ayant perdu 1646 hommes et désespérant d'emporter la place de vive force, fit rompre le combat.

Mais déjà le général Teste, presque à bout de munitions, commençait sa retraite.

Les Prussiens s'en étant aperçus pénétrèrent dans la ville par les fenêtres et la petite porte du bâtiment de la douane et poussèrent rapidement jusqu'au pont de la Sambre. Là, un détachement du génie, posté dans des maisons que les sapeurs avaient eu le temps de créneler, les arrêta assez longtemps par une fusillade nourrie et bien ajustée.

Cette arrière-garde se replia ensuite par la porte de France, où l'on avait amassé quantité de fascines ; des bottes de paille et des pièces de bois enduites de goudrons. Les sapeurs y mirent le feu.

La porte et les maisons voisines s'embrasèrent fermant l'accès de la rue aux colonnes prussiennes.

Cet incendie arrêta assez longtemps l'ennemi pour que Grouchy et son armée puissent atteindre Dinant sans être inquiétés.

Sur ces entrefaites, Pirch envoie ses hommes bivouaquer à Temploux ⁷.

Les illustrations-portraits repris dans ces pages proviennent des collections de mon frère, Jacques Stevelinck.



Colonel
VON CLAUSEWITZ

Chef d'Etat-major du 3^e Corps prussien

André Stevelinck

7) Alain Arcq - *Wavre et le combat de Namur 18-21 juin 1815* - Historicone Editions

Eric Balfroid

ARTISAN FERRONNIER

Rue Bout du Village 69 5020 TEMPLoux

081/56.99.37

0479/48.34.00

ECHOS D'ECOLE

Petit déjeuner à l'école pour les maternelles !

Ce mercredi 9 décembre, les enfants de maternelle ont pris le petit déjeuner en classe. La boulangerie Marchal de Temploux a offert un magnifique assortiment de pain : baguettes, pistolets, sandwiches, pains au chocolat, pain blanc, pain gris. Un petit livre didactique expliquait d'où venait le pain et le déroulement de sa fabrication. Après s'être bien régalés, les enfants ont décoré des sets de table selon différentes techniques. Vous pourrez d'ailleurs les admirer à partir de janvier à la boulangerie. Encore mille fois merci, monsieur le boulanger, pour tous ces délices. Grâce à cette initiative, les enfants ont eu la chance de goûter à ces saveurs si importantes pour une bonne santé !

L'équipe des maternelles

Les sixièmes années, la police et les usagers de la route...

Vendredi 20 novembre, la classe de sixième était presque toute présente à 7h45 à l'école pour participer au contrôle routier avec la police. A 8h moins 5, nous étions en face de l'école pour former les groupes. Revêtus d'un gilet fluo, nous arrêtons les voitures : nous contrôlions le port de la ceinture pour tous les occupants et la présence du rehausseur pour les enfants. Les personnes en règle recevaient un cadeau, les autres un avertissement. Notre première victime a été Madame Valérie. Elle s'en est parfaitement sortie ! Nous voulions arrêter le directeur mais le policier n'a pas voulu ! Sur les quarante-quatre contrôles, trente conducteurs et leurs passagers étaient respectueux du règlement. Bravo à eux ! Prochain contrôle en 2009-2010... Dommage pour nous, c'était bien gai !!!

Les sixièmes



Suite en page 13 ►



Le cycle de 9 cours de Monsieur José Escarmelle
**« L'art de se nourrir et de se soigner suivant la
sagesse orientale et nos traditions »**
qui a débuté le lundi 16 novembre 2009 à la salle de séminaire du restaurant
Le d'Hélice à l'Aérodrome de Temploux,
se poursuit jusque fin janvier avec les 3 dernières dates :

- 7) **lundi 11 janvier 2009 à 19h30 :**
Le diagnostic du visage, des mains et des pieds*
- 8) **lundi 18 janvier 2009 à 19h30 :**
Personnalités et maladies
Eau-Bois-Feu-Terre-Métal*
- 9) **lundi 24 janvier 2009 à 19h30 :**
Les chakras et la bonne santé de nos pensées*

* Le programme complet des cours ainsi que les modalités d'inscriptions
sont disponibles sur simple demande.

Mikis Escarmelle

Rue Roger Clément 37

Temploux

Tél/fax : 081- 58 36 33

info@phytaroma.be

**Ouvert du mardi au vendredi
de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
Le samedi jusque 18h00**

La chute du mur de Berlin

Après la fameuse guerre de 1940-45, les pays ayant gagné décident d'occuper l'Allemagne pour la surveiller. Le pays est divisé en deux et Berlin en quatre parties ; une française, une anglaise, une américaine et la dernière soviétique.

Les Berlinoises découvrent un matin de 1961, leur ville séparée en deux par un mur de fils barbelés. Berlin-Est est barricadé et plus personne ne peut passer à Berlin-Ouest. Beaucoup de familles vont être divisées. En 1970, le mur fait 155 km et devient infranchissable. Les tentatives d'évasion sont très nombreuses. Beaucoup de personnes perdent la vie en essayant de s'enfuir vers l'Ouest.

Il faut dire qu'en R.D.A les gens sont malheureux, ils ne sont pas libres, ils sont toujours surveillés, ils vivent dans la peur. De plus en plus les gens manifestent pour réclamer plus de libertés.

Le 9 novembre 1989, les ministres de la R.D.A décident d'ouvrir les frontières. Des milliers de Berlinoises de l'Est et de l'Ouest se regroupent à la Porte de Brandebourg pour fêter la chute du mur de la « honte » et la fin de 28 années de séparation.

Nous espérons que cela n'arrivera plus dans aucun pays.

Les moralistes de quatrième année

Balade carnavalesque : 2ème édition le samedi 27 février 2010 !

Comme l'année passée, nous donnons rendez-vous à tous les enfants, parents et grands-parents de Temploux, à 14h00, sur la place du village, le samedi 27 février 2010, déguisés ou non pour une balade à travers le village. Nous terminerons cette après-midi festive par un petit goûter.

Saint Nicolas pour tous les enfants sages...

Et oui, cette année encore nos enfants ont mérité le passage de Saint Nicolas. Il a été accueilli dans un décor fait par les enfants. Il leur a donc apporté des jouets pour la classe et chacun a reçu une mandarine et des speculoos. Merciiii Saint-Nicolas !



Mots d'enfant

Gaspard, 4 ans : « Maman, se planter c'est tomber dans les fleurs ? »

« Veux-tu apprendre à écrire ton prénom ? » « Mais je ne suis qu'en 2ème . Qu'est ce que je vais faire en troisième si je sais déjà écrire ? »

La maman de Nina dit aux enfants : « Allez, les gars, on range. » Et Nina répond : « Moi je suis pas les gars, je suis une princesse. »

Louise entend la musique du marchand de glace. Elle crie à sa maman : « Ecoute maman, c'est l'ambulance de la glace ! »

« Tu as vu ma chérie comme il est beau le ciel. C'est Saint Nicolas qui cuit ses bonbons. » « Mais non maman, c'est le soleil qui se lève ! »

Pédicure médicale

- Infirmière de formation
- se rend à domicile
- dans les maisons de repos et les hôpitaux
- carte de fidélité

Marie-Christine Ripet-Jouan

gsm: 0496/694.307

tél./fax: 081/58 29 19



CATHERINE BRUNATTO



ARCHITECTE PAYSAGISTE

Rue Bout du Village 69 5020 Temploux

081 / 56 99 37

0476 / 96 39 96

TEMPOUX

salle saint-hilaire
29, 30 JANVIER 2010 (20H)
31 JANVIER 2010 (15H30)



les planches à magnette présentent



LE VISON VOYAGEUR

comédie en deux actes de Ray COONEY et John CHAPMAN

Avec

Chantal ALLARD
Linda ALLARD
Jean-Bernard BEUDELS
Emilie CLAIREMBOURG
Julien CORNET
Véronique DE DECKER
Fabienne de DORLODOT
Jean-Marie DESMET
Jean-Luc FELTRIN
Odette LAOUREUX
Stéphane POU CET

Mise en scène

Jean-Pierre VAN CAMBERG
assisté de
Régine LAURENT



Réservations

souhaitées à partir
du 11 janvier 2010
tous les jours
de 17h30 à 19h30
sauf le dimanche au
0478 / 630.806
(les places sont numérotées)

Entrées

7 €
(gratuit pour les moins de 12 ans)
Pré vente: 6 €



LE VISON VOYAGEUR

Une maison de haute couture en plein cœur de Londres. Deux associés que tout oppose : Arnold Crouch, un passionné de travail et Steve Bodley, un passionné de... jupons ! Tout fonctionne à merveille jusqu'au jour où Mr Bodley décide d'offrir un manteau de vison à sa maîtresse... vison qui réunira sur scène la femme légitime, le mari cocu et bien d'autres personnages rocambolesques qu'il serait hasardeux de présenter à l'avance. Tout ce petit monde gravitera autour de Monsieur Crouch qui tentera, dans les éclats de rire du public, de jongler avec les portes qui, bien évidemment, ne manqueront pas de claquer !

Bureau: 1/2 heure
avant le spectacle

Choisissez vos places et réservez !

SCENE

1A	1B	1C	1D	1E	1F	1G	1H	1I	1J	1K	1L	1M	1N
2A	2B	2C	2D	2E	2F	2G	2H	2I	2J	2K	2L	2M	
3A	3B	3C	3D	3E	3F	3G	3H	3I	3J	3K	3L	3M	3N
4A	4B	4C	4D	4E	4F	4G	4H	4I	4J	4K	4L	4M	
5A	5B	5C	5D	5E	5F	5G	5H	5I	5J	5K	5L	5M	5N
6A	6B	6C	6D	6E	6F	6G	6H	6I	6J	6K	6L		
7A	7B	7C	7D	7E	7F	7G	7H	7I	7J	7K	7L	7M	
8A	8B	8C	8D	8E	8F	8G	8H	8I	8J	8K	8L	8M	
9A	9B	9C	9D	9E	9F	9G	9H	9I	9J	9K	9L	9M	9N
10A	10B	10C	10D	10E	10F	10G	10H	10I	10J	10K	10L	10M	
11A	11B	11C	11D	11E	11F	11G	11H	11I	11J	11K	11L	11M	11N
12A	12B	12C	12D	12E	12F	12G	12H	12I	12J	12K	12L	12M	
13A	13B	13C	13D	13E	13F	13G	13H	13I	13J	13K	13L	13M	13N

LA SALLE SAINT-HILAIRE

LOCATION: tél. 081/56 86 07

Repas annuel Saint-Hilaire le dimanche 7 février 2010 à 12 heures

C'est avant tout une possibilité de rencontre conviviale entre tous, parents, voisins, amis que la Paroisse de Temploux vous invite.

Cette année, les bénéfiques serviront d'aide ciblée pour le diocèse de Mgr Miguel au Tchad et pour le diocèse de Goma au Congo.

POTAGE – REPAS BUFFET – DESSERT.

Le **prix** du repas est fixé à :

- 15€ par personne et **gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés des parents.**
- 8€ pour les enfants de moins de 12 ans non accompagnés.

Merci de **réserver** à l'aide du bulletin à remettre :

- au presbytère,
- aux catéchistes,
- à Frédéric Vansimaey, rue de la Vannerie 36,
- ou ☎ 0474 322070 de Nicole Hérion,
- ou 📧 frederic.vansimaey@skynet.be

Réservations pour le 31 janvier S.V.P.



Monsieur et/ou Madame

réserve(nt)

..... repas adultes à 15 €

..... repas enfant(s) accompagnant(s) gratuit(s)

..... repas enfants à 8 €

Je paie la somme de €

sur le compte 000-0976491-89 des œuvres paroissiales de et à Temploux

avec la mention « repas de »

SCOLARITE REUSSIE

Enseignante primaire expérimentée encadre enfants en difficultés

Cours: français, mathématique, méthode de travail, aide aux devoirs.

Apprentissage individualisé et traditionnel, lecture et orthographe.

ALPHABETISATION

initiation et maîtrise de la langue française: adultes et enfants (cycle de 10 leçons).

Contact: 081/56.76.61 ou 0475/41.03.65

Les *aînés* de Temploux se donnent rendez-vous le 12 février à 14 heures

Le numéro précédent de *Temploux infos* vous communiquait l'activité programmée entre la Ville de Namur et le comité de quartiers et de village de Temploux : la rencontre des aînés à Temploux.

Celle-ci se tiendra le **vendredi 12 février 2010** en la salle Saint Hilaire, Rue Lieutenant Colonel Maniette à Temploux.

Les invitations sont également adressées aux aînés du grand Namur, et pour favoriser la rencontre entre ceux de Temploux, il vous est demandé de vous inscrire très vite (le nombre de places est limité).



Cette activité, dont le coût de participation est de 5 €, se déroulera comme suit :

Après un accueil dès 14h00, la bienvenue sera souhaitée à **14h30** et prolongée par un spectacle de

Chantal Dejardin: **« Le sourire de Germaine »**

L'histoire de sa grand-mère qui nous replongera dans d'agréables souvenirs.

En fin de spectacle, une collation sera offerte.

Votre réservation par téléphone à Martine Mathieu 081/56.81.04 et 0474/20.70.00 ou Claude Sonnet 081/56.76.33, ou encore par mail : claudesonnet@skynet.be

Le montant (5,00 €) de votre participation sera versé au compte 751-2004918-65 du Comité de quartiers et de village de Temploux, avec la mention *Rencontre aînés Temploux 12 février 2010*.

ARTISTE PEINTRE PSYCHOTHERAPEUTE DES DEFICITS DE L'EXPRESSION MODULATEUR DE MAL-ETRE COMPORTEMENTAL ET CORPOREL

Psychothérapie par la création artistique picturale ou littéraire sur des fondements de valorisation individuelle progressive en atelier de groupes dynamiques pluridisciplinaires

STAGES D'INITIATION À LA PEINTURE POUR ADOS EN CONGÉS SCOLAIRES

STAGES APPROFONDIS D'EXPRESSIONS ARTISTIQUES PLASTIQUES ET

TEXTUELLES POUR ADULTES

STAGES DE MAÎTRISE DU LANGAGE PARLÉ ET ÉCRIT

STAGES DE REVALIDATION DE L'ESTIME PERSONNELLE PAR L'EXPRESSION IMAGÉE OU ÉCRITE

INITIATION AUX MODES D'EXPRESSION ABSTRAITE

ATELIER À 5020 TEMPLLOUX SUR RV TOUTE L'ANNÉE

0475/41.03.65

QUI est ? QUI ?



De gauche à droite : **Jean-Luc Geerts**, **Claude Sonnet** (président), **Camille Fautré** (vérificateur aux comptes), **Ritz Fontinoy**, **Myriam Gourdange** (vice-présidente), **Isabella Lovine**, **Jean-Bernard Dupont**, **Patrick Vanbockestael** (trésorier), **Christine Dabois**, **Eric Mirguet** (secrétaire), **Sabrina Simon**, **Véronique Duchesne** et **Nicole Ladry** (vérificateur aux comptes).

C'est en 2007 qu'est né le comité de l'Fièsse à l'Bosse.

A ce moment, les riverains du Chemin de Moustier excédés par les accidents à répétition dus à la vitesse et à une bosse avaient décidé de prendre à bras le corps le problème. Une réunion initiée par le CDQVT réunit une trentaine de personnes. A cette réunion, il fut décidé de créer une fête en guise de manifestation à l'endroit de la bosse et d'y inviter la presse ainsi que le monde politique namurois.

L'initiative plut aux Temploutois si bien qu'une seconde et une troisième édition virent le jour, l'objectif étant principalement de permettre aux riverains, Temploutois et amis de se retrouver le temps d'une soirée en investissant la rue. Une manière de transformer la voie publique en espace de fête pour les enfants et adultes.

Depuis, un comité a été créé par quelques volontaires qui se réunissent plusieurs fois par année dans le but d'organiser l'évènement.

De nombreuses réunions sont nécessaires pour la bonne organisation qui nécessite autorisations, logistique permettant d'accueillir plus de 200 personnes, repas et boissons sans oublier les obligations en termes de réglementation.

Outre l'aspect festif, le comité ne laisse pas de côté la sécurité du Chemin : la bosse a été refaite et une série de chicane et rétrécissements ont pris place. Le comité profite de la fête pour faire le point sur le suivi des travaux et aménagements prévus par la Ville de Namur.

DES NOUVELLES DU



C'est la trêve hivernale en football. Celle-ci est particulièrement bienvenue eu égard aux résultats des trois équipes engagées cette saison.

Inutile de revenir sur ces résultats dans le détail pour en arriver à la conclusion d'une première partie de saison en deçà des espoirs.

Pourtant, pourquoi ne pas retenir le week-end des 12 et 13 décembre qui vit les trois équipes obtenir des résultats positifs : une victoire 2-0 pour la P4 contre Jambes et deux matchs nuls, 2-2 pour la P2 à Schaltin et 1-1 en juniors contre Thy-Le-Château. Et ces deux derniers matchs méritaient une issue encore plus favorable.

Tous les regards sont tournés vers la P2. Malgré une maigre récolte de points (10), tout le groupe croit encore qu'il est possible de se sauver. Point très positif : l'équipe a vu l'arrivée de nombreux jeunes dont la plupart du cru. L'avenir n'est donc pas si sombre à Temploux !

Un grand merci à tous ceux qui ont participé au souper du club et qui ont ainsi contribué à en faire une réussite.

Jean-Marie Desmet

Ce 3 janvier 2010,
dixième et douloureux anniversaire
du décès de

Pascale SELLIER

Merci à tous ceux qui, en ce jour,
auront une pensée pour elle.
Une messe sera célébrée à son intention
le dimanche 10 janvier à 10 heures
en l'église de Temploux.



Monsieur et Madame
Freddy et Nicole Hérion-Charlot

remercient bien sincèrement parents, amis, voisins et connaissances
des marques de sympathie leur témoignées lors du
décès de leur maman.

2,20% + 0,50%

compte d'épargne
I-Plus Welcome
optez pour un
partenaire stable

Le monde financier n'est plus stable. Tout semble flou et confus. Et pour un rendement élevé pour votre épargne, vous pensez qu'il faut toujours bouger et prendre des risques.

N'est-il pas temps de réinventer tout cela? Avec le compte d'épargne **I-Plus Welcome** d'AXA, vous optez pour un rendement au top pour votre épargne mais aussi pour un partenaire stable qui pense consciencieusement sur le long terme.

Pendant six mois à dater d'un premier nouveau versement de minimum 15.000 euros, vous bénéficiez d'un **taux de base de 2,20%** sur base annuelle.

Et ce n'est pas tout, chaque versement effectué pendant cette période de six mois que vous laisserez en compte durant douze mois consécutifs sur votre I-Plus Welcome, profitera en outre d'une prime de **fidélité légalement garantie de 0,50%** sur base annuelle.

Après cette période de six mois suivant le premier versement, vous bénéficiez immédiatement des tarifs I-Plus en vigueur à ce moment-là. Les primes de fidélité quant à elles continuent à courir jusqu'à la fin de la période de douze mois.

Offre soumise à conditions. Réservee au groupe cible défini dans le document d'information. **Pour obtenir davantage d'information et le document d'information complet, surfez sur www.axa.be ou rendez-vous chez**

Offre valable pour de nouveaux versements. Solde minimum exigé de 15.000 euros, solde maximum autorisé de 500.000 euros.

Offre temporaire applicable exclusivement aux comptes ouverts entre le 07/12/2009 et le 31/01/2010 et sur lesquels le premier versement arrive durant cette même période chez AXA Banque, sauf clôture anticipée.

Bureau REMACLE R.

Rue Carrière Garot, 15 à Temploux

081/56 69 86 ou 081/56 77 19

rudi.remacle@portima.be

**À votre disposition du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 15h à 18h.**

Fermé le mercredi et le vendredi matin (sur RV)

HEUREUSE
2010
ANNÉE

AXA Bank Europe sa, Boulevard du Souverain 25, 1170 Bruxelles.
BIC: AXABBE22 - N° BCE : TVA BE 0404 476 835 RPM Bruxelles -
CBFA 36705 A

réinventons /
le compte d'épargne 

704-9161-1209